

La contribution des Acadiens au peuplement des régions du Québec¹

JOSÉE BERGERON^{*}, HÉLÈNE VÉZINA^{}, LOUIS HOUDE^{***}
ET MARC TREMBLAY^{**}**

Les Acadiens sont des descendants d'immigrants français qui se sont établis principalement au XVII^e siècle en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. En 1755, les autorités britanniques ont ordonné la déportation des Acadiens qui ont été dispersés dans les colonies anglaises d'Amérique, en France et en Angleterre. On estime que de 2 000 à 4 000 Acadiens se sont établis au Québec. L'objectif de cette étude est de mesurer et de caractériser l'impact de l'apport migratoire acadien sur le pool génétique québécois contemporain. Les données utilisées proviennent d'un corpus généalogique comprenant 2 340 ascendances. Les lieux d'origine des ancêtres, la fréquence de leurs mentions dans les généalogies ainsi que leur contribution génétique aux différentes populations régionales du Québec ont été analysés. Les résultats révèlent que de 46% à 100% des ascendances, selon la région, comprennent au moins un ancêtre d'origine acadienne. La contribution des fondateurs acadiens est particulièrement élevée aux îles-de-la-Madeleine, où 86% du pool génétique leur est attribuable. Les populations de la Gaspésie (27%) et de la Côte-Nord (14%), affichent aussi une importante contribution acadienne.

English abstract, p. 204

* Département d'histoire, Université du Québec à Montréal.

** Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi.

*** Département de mathématiques et informatique, Université du Québec à Trois-Rivières.

1. Les auteurs remercient les assistants de recherche du GRIG et du Projet BALSAC pour leur soutien technique, le Programme de recherche en démographie historique (Université de Montréal) pour des données concernant les immigrants d'origine acadienne, le Laboratoire de géographie historique du Centre interuniversitaire d'études québécoises (Université Laval) pour la production des cartes, ainsi que les trois lecteurs anonymes pour leurs commentaires judicieux. Cette étude a reçu l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et du Réseau de médecine génétique appliquée du Québec (RMGA-FRSQ). Les résultats présentés dans cet article sont tirés du mémoire de maîtrise de Josée Bergeron, effectué dans le cadre du programme de génétique des populations à l'Université du Québec à Chicoutimi.

En juillet 1755, les autorités britanniques ont entamé un processus de déportation qui est demeuré tristement célèbre dans l'histoire de la population canadienne. Des milliers d'Acadiens ont en effet été forcés de quitter leur terre ancestrale, pour des destinations inconnues et parfois lointaines. Depuis ce temps, une « diaspora » acadienne a vu le jour et s'est développée dans divers endroits de l'Amérique et d'Europe. Bien qu'il soit difficile d'évaluer de façon précise l'importance de cette diaspora, il y aurait aujourd'hui de deux à quatre millions de personnes se réclamant d'origine acadienne (Congrès mondial acadien, 1996; Leblanc, 1988).

Selon un sondage effectué en 1988 pour le compte de la Fédération acadienne du Québec, 6,8 % des Québécois se considèrent comme Acadiens et un autre 7,4 % possèdent un patronyme associé aux Acadiens (Hébert, 1994; Lamon, 1988; Leblanc, 1988). Ainsi, près d'un million de Québécois auraient une origine acadienne. La présence acadienne est également perceptible depuis longtemps dans la toponymie québécoise et à travers l'existence de diverses associations et regroupements (Vallières et Turcotte, 2004). Plusieurs paroisses du Québec ont notamment été fondées par des Acadiens ou leurs descendants. Cependant, aucune mesure précise de la contribution des Acadiens au peuplement du Québec n'a été effectuée à ce jour.

À l'aide de données provenant de la reconstruction de plus de 2 340 généalogies ascendantes, cette étude vise à fournir une première estimation de la contribution acadienne au peuplement des diverses régions du Québec. Elle s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet de recherche entrepris par les chercheurs du Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et en épidémiologie génétique (GRIG, www.uqac.ca/grig), ayant pour objectif de mesurer la formation et la structuration des bassins génétiques régionaux de la population québécoise. Le but de cette étude est d'identifier les ancêtres d'origine acadienne qui ont encore une descendance dans la population québécoise contemporaine et de mesurer leur contribution différentielle aux populations régionales du Québec.

CONTEXTE HISTORIQUE

Les origines acadiennes

Les Acadiens sont des descendants d'immigrants français qui se sont établis principalement au début du XVII^e siècle dans la péninsule qu'on appelle aujourd'hui la Nouvelle-Écosse. À la suite de la première expédition française en 1604, la question de la délimitation territoriale s'est rapidement

imposée comme un sujet conflictuel entre Français et Britanniques, compte tenu de la situation stratégique de cette région (Daigle, 1993; Landry et Lang, 2001). L'Acadie a ainsi changé de mains à plusieurs reprises entre les débuts de la colonisation et la prise de Port-Royal par les Britanniques en 1710. La signature du traité d'Utrecht en 1713 confirma la prise de possession définitive du territoire par les autorités britanniques.

Au début de l'occupation anglaise, les Acadiens furent libres de quitter le territoire ou d'y demeurer. Encouragés par les autorités françaises, certains d'entre eux ont décidé de quitter les terres ancestrales et se sont établis à l'Île-St-Jean, à l'Île Royale et dans la vallée du Saint-Laurent. Néanmoins, la Couronne britannique imposa à ceux qui voulaient rester un serment d'allégeance, condition *sine qua non* d'accès à la propriété. Les Acadiens ont toujours refusé de prêter ce serment, revendiquant la neutralité (Daigle, 1993; Landry et Lang, 2001). Malgré de multiples tentatives, les Anglais se sont résolus à tolérer la neutralité acadienne jusqu'au début de la décennie 1750 (Daigle, 1993). La tension entre les deux grandes puissances européennes se faisait alors grandissante et se répercutait en Amérique. Les autorités coloniales anglaises entreprirent alors de britanniser la Nouvelle-Écosse. Plusieurs fortifications furent érigées dans la région, diverses altercations se produisirent et plusieurs familles acadiennes décidèrent de se diriger vers les territoires français (Griffiths, 1997). En juillet 1755, ne tolérant plus la neutralité des Acadiens, les autorités coloniales britanniques les rassemblèrent sur des bateaux et les expédièrent dans les colonies anglaises d'Amérique afin de les disperser dans la masse anglophone et protestante. C'était le début de ce que l'on appelle aujourd'hui le Grand Dérangement, qui durera jusqu'en 1785 (Leblanc, 1983).

Estimations démographiques

Une cinquantaine de familles venues de France entre 1632 et 1650 sont considérées comme étant la souche principale de la population acadienne (Roy, 1975; Houdaille, 1980). Estimée à moins de 500 personnes en 1671, la population a augmenté rapidement par la suite, avec un accroissement annuel moyen de 4,4 % jusqu'en 1714 (tableau 1). La conquête anglaise a quelque peu ralenti cette croissance mais, grâce à un accroissement naturel élevé, on estime que les Acadiens avaient atteint le nombre de 13 000 avant le Grand Dérangement. Les établissements de Port-Royal, Beaubassin et Bassin des Mines ont constitué les principaux pôles de peuplement acadien durant cette période.

TABLEAU 1 Estimations de la population acadienne de 1671 à 1755

ANNÉE	NOMBRE D'ACADIENS
1671	440
1686	932
1693	1 169
1698	1 488
1703	1 575
1707	1 907
1714	2 908
1731	5 086
1737	7 000
1749	10 500
1755	13 000

Source: Roy (1975)

En 1755, c'est le début de la déportation des Acadiens. Selon les estimations de Leblanc (1983), près de 28 % d'entre eux se trouvaient en France en 1763 (tableau 2). Le traité de Paris a néanmoins permis à plusieurs Acadiens déportés de circuler plus librement en terre conquise, ce qui entraîna notamment le retour de certains d'entre eux sur le territoire de la Nouvelle-Écosse, qui comptait 10 % des Acadiens en 1763. À cette époque, environ 2 000 Acadiens (16 %) étaient déjà établis au Québec, dont la population totale comptait près de 70 000 individus (Charbonneau *et al.*, 2000).

TABLEAU 2. La diaspora acadienne en 1763

LIEU	NOMBRE D'ACADIENS	%
France	3 500	27,7
Québec	2 000	15,9
Nouvelle-Écosse	1 249	9,9
Massachusetts	1 043	8,3
Angleterre	866	6,9
Maryland	810	6,4
Baie des Chaleurs (Québec et Nouveau-Brunswick)	700	5,5
Connecticut	666	5,3
Pennsylvanie	383	3,0
Île du Prince-Édouard	300	2,4
Louisiane	300	2,4
Caroline du Sud	280	2,2
New York	249	2,0
Georgie	185	1,5
Rivière Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)	86	0,7
Total	12 617	100,0

Source: Leblanc (1983)

Les Acadiens au Québec

L'établissement des Acadiens au Québec s'est déroulé de façon plutôt continue mais on distingue tout de même deux grandes vagues d'immigration. La première vague était constituée de réfugiés qui, au cours de l'année 1755, ont réussi à échapper aux déportations massives de juillet. La première mention de réfugiés acadiens dans les registres d'état civil date de septembre 1755 mais ils commencèrent à être plus nombreux à partir de l'été 1756 (Dickinson, 1994). Ils se sont déplacés par bateau, accostant à Québec, ou à pied à travers les bois longeant la Rivière-Saint-Jean, aboutissant dans les différentes paroisses de la rive sud du Saint-Laurent. Après le traité de Paris de 1763, plusieurs déportés acadiens en Nouvelle-Angleterre sont venus s'établir au Québec.

Le territoire occupé de la Nouvelle-France se limite alors aux bordures des principaux axes de communication, soit le fleuve Saint-Laurent et l'embouchure des rivières Richelieu, Chaudière et Saint-Maurice. On observe une polarisation autour des trois principales villes (Québec, Trois-Rivières et Montréal), avec une concentration un peu plus élevée dans la région de Québec. Vingt ans plus tard, la population totale se chiffre à 113 000 habitants, dont presque la moitié réside dans la région de Montréal (Courville, 2000). Pendant la même période, la population de Trois-Rivières a connu un accroissement important, qu'Hébert (1994) attribue en grande partie aux Acadiens.

L'établissement des Acadiens s'est effectué de façon différente d'une région à l'autre. Ainsi, les Acadiens qui se sont installés dans la vallée laurentienne se sont intégrés à la population locale tandis que ceux installés dans les régions les plus à l'est, comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, ont fait figure de pionniers (Leblanc, 1983). L'étude de Dickinson (1994) révèle que les réfugiés acadiens se retrouvaient un peu partout sur le territoire québécois puisqu'ils sont mentionnés, entre 1755 et 1775, dans 96 des 120 paroisses qui existaient à l'époque. Avant la Conquête anglaise, ils arrivaient presque tous (90 %) dans le territoire du gouvernement de Québec. Après 1763, ils se sont dirigés aussi vers les gouvernements de Montréal et de Trois-Rivières (Dickinson, 1994). Des Acadiens se sont établis assez tôt en Gaspésie (dès 1758) et aux Îles-de-la-Madeleine (à partir de 1765). Les Acadiens qui ont pris la fuite par les bois se sont d'abord retrouvés dans la région de la Côte-du-Sud et au Bas-Saint-Laurent. Certains s'y sont établis, mais ces régions, tout comme la ville de Québec, ont été pour plusieurs des points de transition. Les régions de la Mauricie, des Bois-Francs, de Lanaudière, du Richelieu et de la Rive-Nord-de-Montréal ont également été assez tôt des régions d'accueil des réfugiés et des déportés acadiens. Les descendants de ces immigrants ont par la suite effectué d'autres déplacements. Par exemple, certains descendants acadiens des Îles-de-la-Madeleine se sont établis sur la Côte-Nord au milieu du XIX^e siècle, en

Beauce vers 1885, ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Jonquière), dans la vallée de la Matapédia (Lac-au-Saumon), dans l'Outaouais, en Abitibi, au Témiscamingue et sur l'Île-de-Montréal au XX^e siècle (Hébert, 1994).

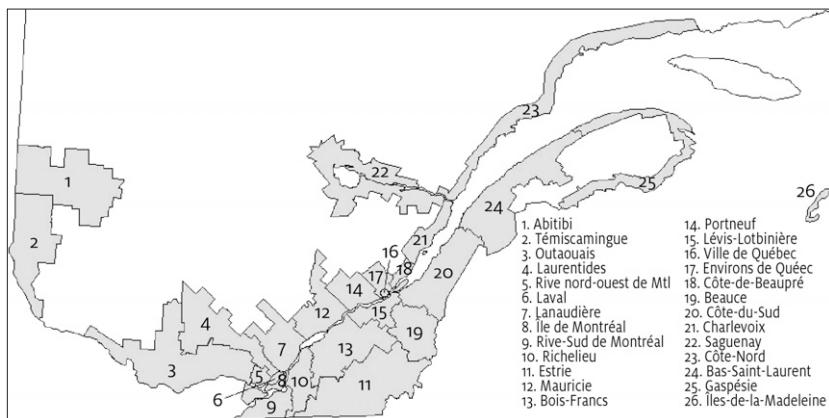
DONNÉES ET MÉTHODES

Corpus généalogiques

Les données utilisées proviennent d'un corpus contenant les généalogies de 2 340 sujets, mariés entre 1935 et 1974 dans 26 régions du Québec (figure 1 et tableau 3). Les 90 sujets de chaque région représentent entre 0,01 % (Île-de-Montréal) et 1,78 % (Îles-de-la-Madeleine) des individus mariés durant cette période. Ils ont été sélectionnés aléatoirement parmi les données disponibles dans divers répertoires de mariage et dans le fichier BALSAC-RÉTRO, qui contient des données généalogiques accumulées dans le cadre de différents projets de recherche en génétique des populations et en épidémiologie génétique (Jomphe et Casgrain, 2000; Bouchard, 2006). Pour quelques régions de mariage, les points de départ ont été entièrement sélectionnés parmi les données disponibles dans le fichier BALSAC-RETRO (échantillonnage aléatoire simple). Cependant, puisque ce fichier couvre inégalement le territoire québécois pour la période considérée, des répertoires de mariages publiés par les diverses sociétés de généalogie québécoises ont été utilisés pour compléter l'échantillon (échantillonnage aléatoire systématique)².

Le découpage géographique de l'espace québécois a été élaboré dans le but de bien faire ressortir les caractéristiques régionales de la population québécoise, notamment au point de vue du peuplement (Vézina *et al.*, 2005). Bien que dans la plupart des cas l'année de fondation de la première paroisse remonte à l'époque du Régime français, il s'est tout de même écoulé près de 300 ans entre la fondation de la plus ancienne paroisse (dans la Ville de Québec) et celle de la paroisse la plus récente (en Abitibi). D'autre part, comme le corpus généalogique a été constitué dans le but de comparer les régions entre elles, un nombre égal de généalogies a été sélectionné dans chaque région, sans tenir compte de la variabilité de la taille des diverses populations concernées. L'Île-de-Montréal, par exemple, compte de 5 à 200 fois plus de mariages que les autres régions durant la période visée. Ainsi, les comparaisons interrégionales sont facilitées par l'égalité des tailles échantillonnaires mais les 2 340 sujets, pris globalement, ne doivent évidemment pas être considérés comme étant représentatifs de l'ensemble de la population québécoise (Vézina *et al.*, 2005).

2. Pour plus d'informations au sujet de ce corpus généalogique, voir Vézina *et al.* (2005).

FIGURE 1 Découpage géographique du territoire québécois en 26 régions

Source: GRIG, UQAC et CIEQ-Laval

TABLEAU 3 Ancienneté des 26 régions, nombre de mariages de 1935 à 1974 et proportion de sujets mariés sélectionnés

RÉGION	ANNÉE DE FONDATION DE LA PREMIÈRE PAROISSE	NOMBRE TOTAL DE MARIAGES DE 1935 À 1974	PROPORTION (%) DE SUJETS MARIÉS SÉLECTIONNÉS
1. Abitibi	1911	26 565	0,17
2. Témiscamingue	1889	16 931	0,27
3. Outaouais	1805	60 505	0,07
4. Laurentides	1727	36 997	0,12
5. Rive-Nord-de-Montréal	1721	16 191	0,28
6. Laval	1702	25 442	0,18
7. Lanaudière	1679	35 428	0,13
8. Île-de-Montréal	1642	523 648	0,01
9. Rive-Sud-de-Montréal	1670	35 375	0,13
10. Richelieu	1668	81 511	0,06
11. Estrie	1806	98 799	0,05
12. Mauricie	1634	70 750	0,06
13. Bois-Francs	1687	67 805	0,07
14. Portneuf	1679	13 685	0,33
15. Lévis-Lotbinière	1679	23 012	0,20
16. Ville de Québec	1621	78 295	0,06
17. Environs de Québec	1660	19 574	0,23
18. Côte-de-Beaupré	1657	6 710	0,67
19. Beauce	1738	29 645	0,15
20. Côte-du-Sud	1678	21 911	0,21
21. Charlevoix	1681	9 031	0,50
22. Saguenay-Lac-St-Jean	1842	70 638	0,06
23. Côte-Nord	1634	11 974	0,38
24. Bas-St-Laurent	1701	45 145	0,10
25. Gaspésie	1759	43 946	0,10
26. Îles-de-la-Madeleine	1793	2 530	1,78

Sources: Larouche et Bergeron (1997) et Projet BALSAC.

Note: Les régions sont ordonnées approximativement selon leur situation géographique, d'ouest en est; les numéros de chaque région correspondent à ceux de la figure 1.

Un travail considérable de mise à jour des informations touchant les individus d'origine acadienne s'est avéré nécessaire. En effet, les données disponibles concernant les Acadiens dans le fichier BALSAC-RETRO comportaient quelques imprécisions, notamment en ce qui a trait au statut migratoire des individus (immigrant ou non-immigrant) ainsi qu'au lieu d'origine des fondateurs (lieu de naissance, de mariage ou d'émigration). Ce travail de mise à jour a été effectué principalement à l'aide de deux ouvrages généalogiques sur l'Acadie et les Îles-de-la-Madeleine (White, 1999; Boudreau, 2001). Certaines informations tirées du Registre de Population du Québec Ancien (www.genealogie.umontreal.ca) ont aussi été utilisées (données antérieures à 1800). Les informations obtenues ont été comparées à celles déjà existantes dans le fichier BALSAC-RETRO et les ajouts et modifications nécessaires ont été effectués.

Mesures descriptives des corpus généalogiques

Des mesures de complétude et de concentration des ancêtres ont d'abord été effectuées afin de faire ressortir les caractéristiques de base des 26 corpus généalogiques. La profondeur généalogique moyenne (P) est un indice de complétude qui permet d'apprécier la richesse des données disponibles (Cazes et Cazes, 1996). Il correspond à la génération à laquelle, en moyenne, les branches généalogiques s'interrompent. Ainsi, plus le nombre d'ancêtres identifiés à chaque génération est élevé, plus la généalogie est profonde. Cet indice se calcule de la façon suivante :

$$P = \sum_{g=1}^m A_g / (n \cdot 2^g)$$

où :

g = niveau de la génération (celle des parents des sujets étant la première)

m = niveau de génération maximal

A_g = nombre d'ancêtres retracés à la génération de niveau g

n = nombre de généalogies

La profondeur généalogique maximale a également été mesurée dans chaque corpus. Elle correspond simplement à la génération la plus élevée (ou éloignée) observée parmi l'ensemble des branches généalogiques. Le nombre moyen d'occurrences des ancêtres a été mesuré en rapportant le nombre total de mentions d'ancêtres dans chaque corpus au nombre d'an-

cêtres distincts identifiés dans ce corpus. Un ancêtre donné peut en effet apparaître dans plus d'une généalogie et même plus d'une fois dans une même généalogie.

Identification des ancêtres fondateurs

Les ancêtres fondateurs, à partir desquels a été mesurée la contribution génétique à la population contemporaine, ont été définis comme les premiers ancêtres, identifiés comme tels en remontant les branches généalogiques, s'étant mariés au Québec et dont les parents se sont mariés à l'extérieur du Québec. Ainsi défini, un ancêtre fondateur est soit un immigrant, soit une personne née au Québec de parents immigrants.

Les fondateurs acadiens ont été identifiés à partir, principalement, du lieu de mariage ou d'origine de leurs parents. Il s'agit essentiellement de lieux reconnus pour avoir accueilli des communautés acadiennes avant ou après le Grand Dérangement, soit l'Acadie comme telle (avant 1713), le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, Terre-Neuve, la France et les États-Unis (Landry et Lang, 2001). Les patronymes ont aussi été considérés pour établir l'origine acadienne de certains fondateurs. Une liste des patronymes acadiens élaborée par l'historienne Brenda Dunn a été utilisée à cette fin; elle est disponible sur le site Cyberacadie.com (2008).

Les distributions des fondateurs acadiens selon le sexe, la période et la région de mariage ont été analysées. Les fréquences d'apparition de ces fondateurs dans les corpus généalogiques régionaux ont également été mesurées.

La contribution génétique des fondateurs

La contribution génétique est un indice fréquemment utilisé en génétique des populations (pour la population québécoise, voir notamment Heyer et Tremblay, 1995; Gagnon et Heyer, 2001; Vézina *et al.*, 2006). Elle permet d'estimer l'importance de la contribution d'un ancêtre ou d'un groupe d'ancêtres au pool génique de la population qui est issue de ces ancêtres. Cette mesure dépend non seulement du nombre d'apparitions des ancêtres dans les généalogies des sujets mais aussi du nombre de générations séparant les sujets de leurs ancêtres, pour chaque apparition (la contribution génétique diminue avec la distance générationnelle). Pour un sujet donné, par exemple, la contribution de chacun de ses deux parents est égale à 0,50, celle de ses quatre grands-parents est de 0,25, etc. La contri-

bution génétique (CG) d'un fondateur à un groupe de sujets se calcule à l'aide de la formule suivante (Roberts, 1968) :

$$CG = \sum_{i=1}^p \sum_{j=1}^c \left[\frac{1}{2} \right]^{g_{i,j}}$$

où :

p = nombre de sujets reliés au fondateur

c = nombre de chemins généalogiques entre le fondateur et le sujet i

g_{ij} = nombre de générations entre le fondateur et le sujet i , par le chemin généalogique j

La contribution génétique d'un groupe de fondateurs à un groupe de sujets représente donc la part du pool génique des sujets qui provient des fondateurs en question. En rapportant cette contribution génétique au nombre total de sujets de l'échantillon, on obtient la proportion du pool génique qui est expliquée par ces fondateurs. La contribution génétique des fondateurs acadiens a été mesurée pour chaque corpus généalogique régional. Une analyse selon le lieu de mariage des fondateurs a aussi été effectuée.

RÉSULTATS

Caractéristiques générales des 26 corpus généalogiques régionaux

Le tableau 4 présente les caractéristiques des corpus généalogiques des 26 régions. Dans la plupart des cas, ces généalogies remontent jusqu'à 15 ou 16 générations (profondeur maximale atteinte). Les profondeurs généalogiques moyennes varient entre 8,2 (Outaouais) et 9,9 (Saguenay-Lac-St-Jean) générations. Ces variations s'expliquent principalement par la disponibilité des sources et les caractéristiques du peuplement régional. Par exemple, la proximité géographique avec d'autres entités territoriales, comme dans le cas de l'Outaouais, peut expliquer l'interruption plus précoce des branches généalogiques en raison des échanges migratoires avec l'Ontario. Le peuplement tardif des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie (amorcé par des immigrants acadiens en bonne partie) entraîne aussi un certain décalage générationnel pour ces corpus généalogiques.

On retrouve entre 154 040 (Gaspésie) et 263 936 (Saguenay-Lac-St-Jean) mentions d'ancêtres parmi les généalogies des corpus régionaux. Toutefois un grand nombre de ces mentions concernent les mêmes ancêtres, puisque le nombre d'ancêtres distincts est nettement inférieur. Le

nombre moyen d'occurrences des ancêtres varie ainsi de 6,1 dans les généalogies de Montréal à 34,1 dans celles des Îles-de-la-Madeleine. De façon générale, on peut constater que le nombre moyen d'occurrences est plus élevé dans les régions de l'est québécois que dans celles de l'ouest. Cette différence importante entre les régions de l'est et de l'ouest résulte des caractéristiques propres au peuplement de ces régions, notamment en ce qui a trait aux mouvements migratoires (Bouchard *et al.*, 1995; Tremblay *et al.*, 2001; Gagnon *et al.*, 2001; Vézina *et al.*, 2005). Dans l'ensemble, les régions ayant accueilli relativement peu de nouveaux arrivants au cours de leur histoire récente ont des nombres moyens d'occurrences des ancêtres plus élevés que la moyenne.

TABLEAU 4 Caractéristiques des généalogies des 26 corpus régionaux

RÉGION	NOMBRE DE MENTIONS D'ANCESTRES (1)	NOMBRE D'ANCESTRES DISTINCTS (2)	NOMBRE MOYEN D'OCURRENCES DES ANCÉSTRES (1)/(2)	PROFONDEUR GÉNÉALOGIQUE MOYENNE	PROFONDEUR GÉNÉALOGIQUE MAXIMALE
1 Abitibi	222 608	29 111	7,6	9,6	15
2 Témiscamingue	200 218	29 734	6,7	9,4	16
3 Outaouais	161 242	22 553	7,1	8,2	15
4 Laurentides	191 312	24 126	7,9	9,4	15
5 Rive-Nord-de-Montréal	166 800	21 803	7,7	9,0	15
6 Laval	177 184	24 797	7,1	9,3	15
7 Lanaudière	186 744	24 658	7,6	9,3	15
8 Île-de-Montréal	181 502	29 676	6,1	9,1	15
9 Rive-Sud-de-Montréal	178 254	25 858	6,9	9,1	15
10 Richelieu	187 258	27 850	6,7	9,2	15
11 Estrie	187 434	26 229	7,1	9,2	16
12 Mauricie	174 060	23 013	7,6	9,2	15
13 Bois-Francs	192 550	24 687	7,8	9,5	16
14 Portneuf	175 098	18 224	9,6	9,3	15
15 Lévis-Lotbinière	200 930	20 846	9,6	9,5	16
16 Ville de Québec	204 610	24 246	8,4	9,4	16
17 Environs de Québec	201 420	23 181	8,7	9,5	16
18 Côte-de-Beaupré	236 192	19 122	12,4	9,8	15
19 Beauce	221 550	14 197	15,6	9,8	15
20 Côte-du-Sud	210 360	17 042	12,3	9,6	16
21 Charlevoix	248 310	11 723	21,2	9,7	15
22 Saguenay-Lac-St-Jean	263 936	15 520	17,0	9,9	15
23 Côte-Nord	231 424	15 387	15,0	9,3	16
24 Bas-St-Laurent	183 546	15 424	11,9	9,1	15
25 Gaspésie	154 040	14 360	10,7	8,3	15
26 Îles-de-la-Madeleine	160 378	4 698	34,1	8,6	14

Note: Les régions sont ordonnées approximativement selon leur situation géographique, d'ouest en est; les numéros de chaque région correspondent à ceux de la figure 1.

Les fondateurs acadiens

Au total, un peu plus de 8 000 fondateurs ont été identifiés dans les 2 340 généralogies ascendantes (tableau 5). Les fondateurs d'origine acadienne représentent 18 % de l'ensemble des fondateurs. Un peu moins de 7 % des fondateurs n'ont pu être identifiés comme acadiens ou non acadiens.

TABLEAU 5 Distribution des fondateurs identifiés dans les 2 340 généralogies, selon l'origine et le sexe

ORIGINE	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Acadienne	715	12,9	744	29,4	1 459	18,1
Non acadienne	4 527	81,9	1 526	60,3	6 053	75,1
Indéterminée	284	5,1	262	10,3	546	6,8
Total	5 526	100,0	2 532	100,0	8 058	100,0

La parité entre fondateurs et fondatrices est presque parfaite dans les groupes de fondateurs d'origine acadienne et d'origine indéterminée : on retrouve 49 % d'hommes et 51 % de femmes chez les premiers et 52 % d'hommes et 48 % de femmes chez les seconds. Par contre, les fondateurs non acadiens sont à 75 % de sexe masculin et à 25 % de sexe féminin ; il s'agit essentiellement de fondateurs d'origine française établis au Québec sous le Régime français (Charbonneau, 1990). Le déséquilibre observé entre hommes et femmes parmi ces fondateurs reflète les particularités des mouvements migratoires dans les premiers temps de la colonie (Charbonneau *et al.*, 1987; Charbonneau *et al.*, 2000). Compte tenu de ce déséquilibre, on constate que la proportion d'Acadiens est nettement plus faible parmi les fondateurs (12,9 %) que parmi les fondatrices (29,4 %).

Près des trois quarts des fondateurs acadiens retrouvés dans les généralogies québécoises se sont mariés au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle (figure 2). Moins de 5 % d'entre eux se sont mariés avant 1750 (comparativement à 73 % des fondateurs non acadiens) et près de 10 % après 1825. La concentration des mariages acadiens durant la période 1750-1799 reflète bien l'impact des migrations qui se sont produites à cette époque.

La figure 3 présente la distribution des fondateurs acadiens selon la région de leur premier mariage au Québec. On constate une certaine concentration des mariages dans quelques régions. Ainsi, 257 des 1 459 fondateurs acadiens (17,6 %) se sont mariés aux Îles-de-la-Madeleine. Six autres régions rassemblent un nombre important de mariages acadiens, soit la Gaspésie (13 %), la Côte-du-Sud (12,5 %), Lanaudière (11,5 %), les Bois-Francs (10,8 %), le Richelieu (7,3 %) et la Mauricie (7,3 %). Au total donc, ces sept régions

regroupent 80 % des fondateurs acadiens. La plupart des autres régions du Québec regroupent moins de 1 % des mariages de fondateurs acadiens.

FIGURE 2 Distribution des fondateurs selon leur période de mariage

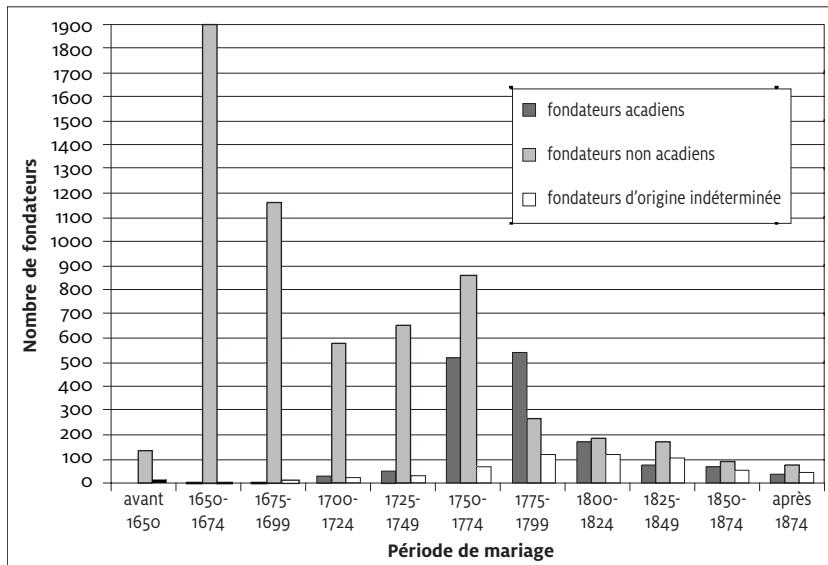
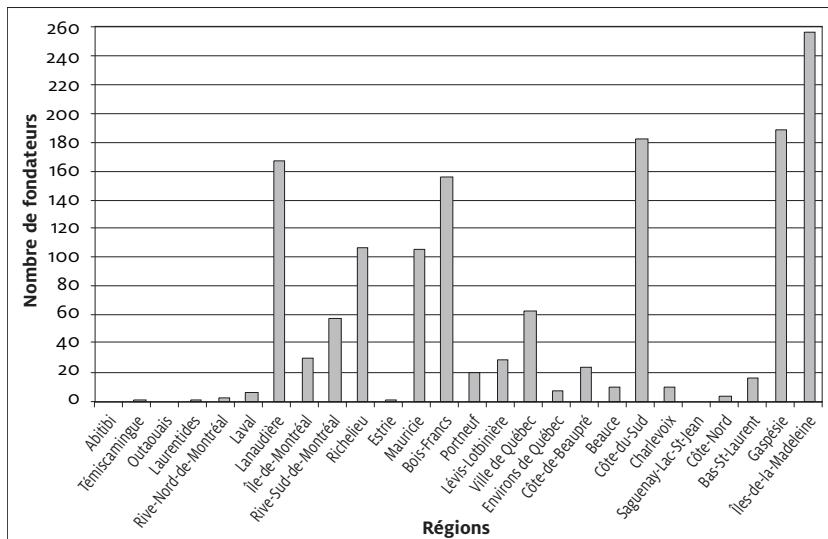


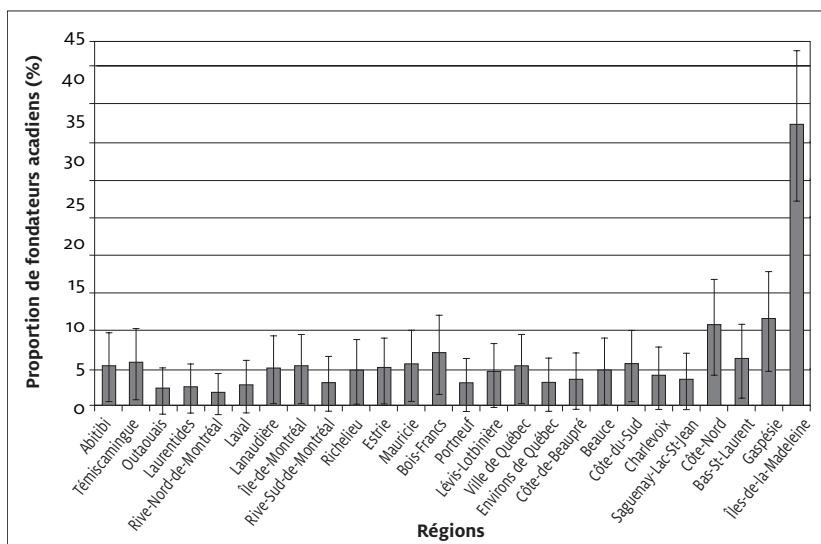
FIGURE 3 Distribution des fondateurs d'origine acadienne selon la région de leur premier mariage au Québec



Note: Les régions sont ordonnées approximativement selon leur situation géographique, d'ouest en est.

Les proportions de fondateurs acadiens parmi l'ensemble des fondateurs identifiés dans chaque corpus généalogique apparaissent à la figure 4. Dans 23 des 26 régions, la proportion de fondateurs acadiens est inférieure à 7 %. La proportion observée pour la région des Îles-de-la-Madeleine (37,1 %) se distingue nettement des autres. Les généalogies de la Gaspésie (11,3 %) et de la Côte-Nord (10,5 %) contiennent aussi une proportion élevée de fondateurs acadiens.

FIGURE 4 Proportion de fondateurs d'origine acadienne retrouvés dans les généalogies de chaque région



Note: Les régions sont ordonnées approximativement selon leur situation géographique, d'ouest en est. Intervalles de confiance à 95 %.

Certains fondateurs acadiens sont présents dans les généalogies de plusieurs régions du Québec (tableau 6). En effet, plus de la moitié de ces fondateurs apparaissent dans au moins deux régions différentes. Environ le tiers se retrouve dans deux ou trois régions, 12 % sont mentionnés dans quatre à six régions, près de 3 % dans 7 à 14 régions. Un fondateur apparaît dans les corpus de 25 des 26 régions. Les fondateurs qui apparaissent dans plus de 15 régions sont arrivés, pour la plupart, à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e.

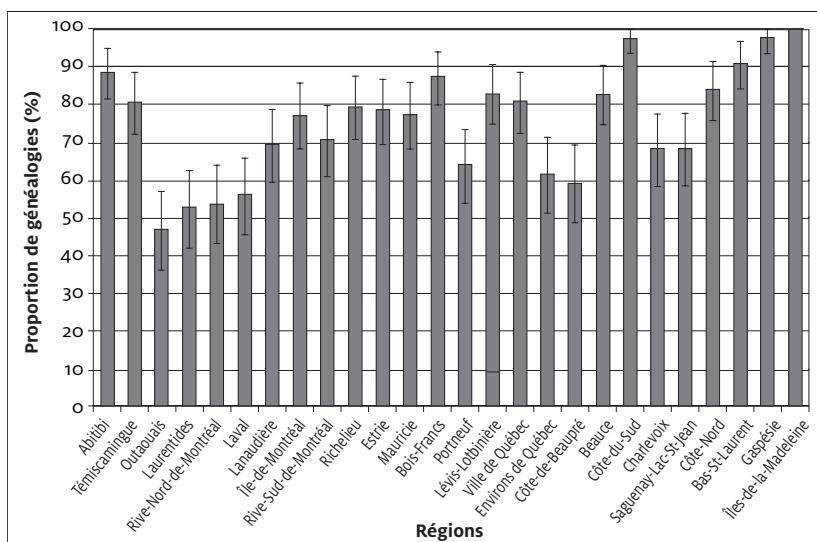
Dans presque toutes les régions (25 sur 26), au moins la moitié des généalogies contiennent au moins un fondateur acadien (figure 5). L'Outaouais fait exception avec 47 % de ses généalogies. Neuf régions ont une proportion se situant entre 50 % et 70 %, 11 autres régions ont une propor-

tion comprise entre 77 % et 88 %. Au Bas-St-Laurent (90 %), sur la Côte-Nord (97 %) et en Gaspésie (97 %), presque toutes les généralogies de l'échantillon contiennent un fondateur acadien ou plus. Enfin, comme on pouvait le soupçonner, toutes les généralogies madelinotes comportent au moins un fondateur acadien. Ainsi, on peut dire qu'une majorité de Québécois ont au moins une personne d'origine acadienne parmi leurs ancêtres.

TABLEAU 6 Distribution des fondateurs d'origine acadienne selon le nombre de régions dans lesquelles ils apparaissent

NOMBRE DE RÉGIONS	NOMBRE DE FONDATEURS	%	NOMBRE DE RÉGIONS	NOMBRE DE FONDATEURS	%
1	724	49,6	12	5	0,3
2	318	21,8	13	7	0,5
3	173	11,9	14	3	0,2
4	96	6,6	16	2	0,1
5	61	4,2	17	1	0,1
6	25	1,7	18	1	0,1
7	11	0,8	19	3	0,2
8	7	0,5	20	3	0,2
9	6	0,4	23	2	0,1
10	5	0,3	25	1	0,1
11	5	0,3	Total	1 459	100

FIGURE 5 Proportion des généralogies qui contiennent au moins un fondateur d'origine acadienne, selon la région

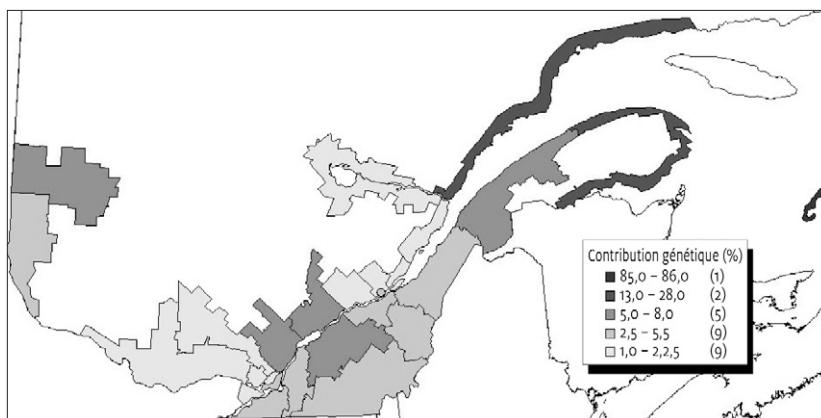


Note: Les régions sont ordonnées approximativement selon leur situation géographique, d'ouest en est. Intervalles de confiance à 95%.

Contribution génétique

La contribution génétique des fondateurs acadiens aux différents pools géniques régionaux est illustrée à la figure 6. La région où cette valeur est la plus forte est celle des Îles-de-la-Madeleine, avec près de 86 % du pool génique expliqué par les fondateurs acadiens. Les autres régions où la contribution génétique des fondateurs acadiens est assez élevée sont la Gaspésie (27 %) et la Côte-Nord (14 %), soit deux régions de l'extrême est du Québec. Dans cinq autres régions (Abitibi, Lanaudière, Mauricie, Bois-Francs et Bas-St-Laurent), les proportions se situent entre 6 % et 8 %. Les régions où les fondateurs acadiens ont le moins contribué sont situées principalement dans l'ouest du Québec et sur la rive nord du Saint-Laurent.

FIGURE 6: Contribution génétique (%) des fondateurs d'origine acadienne aux populations régionales du Québec



Source: GRIG et CIEQ-Laval

Note: Le découpage régional correspond à celui présenté à la figure 1 (26 régions du Québec). Le nombre de régions comprises dans chaque intervalle de contribution génétique est indiqué entre parenthèses dans la légende.

Le tableau 7 présente la contribution génétique des fondateurs acadiens selon leur lieu de mariage. Les régions ont été regroupées en trois ensembles régionaux (ouest, centre et est) afin d'alléger la présentation des résultats. Les résultats indiquent à quel ensemble régional les fondateurs ont le plus contribué génétiquement, selon l'ensemble régional de leur propre mariage. Malgré la présence d'une certaine contribution génétique des fondateurs dans chaque ensemble régional, il est clair que les fondateurs mariés dans un lieu donné contribuent davantage au pool génique des sujets mariés dans ce même lieu (diagonale dans le tableau) qu'au pool génique des

autres ensembles régionaux. Par exemple, l'ensemble des fondateurs acadiens explique, en moyenne, plus de 14 % du pool génique de l'est, mais la majeure partie de cette contribution, soit 13,6 %, est expliquée par les fondateurs également mariés dans l'est. Au total, les fondateurs mariés dans l'est expliquent 78 % de la contribution des fondateurs acadiens.

TABLEAU 7 Contribution génétique (%) des fondateurs acadiens selon leur lieu de mariage, par lieu de mariage des sujets

LIEU DE MARIAGE DES FONDATEURS ACADIENS	LIEU DE MARIAGE DES SUJETS			ENSEMBLE
	OUEST	CENTRE	EST	
Ouest	1,86	0,27	0,07	0,86
Centre	0,75	3,10	0,24	0,90
Est	1,11	1,38	13,61	6,44
indéterminé	0,04	0,01	0,11	0,06
Total	3,76	4,76	14,03	8,26

Note: Ouest = régions 1 à 11, Centre = régions 12 à 15, Est = régions 16 à 26. Les contributions génétiques ont été obtenues en divisant la contribution génétique de chaque groupe de fondateurs par le nombre de sujets dans chaque ensemble régional.

Ces résultats montrent donc que les descendants des fondateurs acadiens se sont en majorité établis dans le même ensemble régional que leurs ancêtres. Certains déplacements se sont effectués au fil des générations, mais la plupart de ceux-ci concernent des régions limitrophes. Par exemple, les fondateurs acadiens mariés dans la région de Lanaudière ont une contribution génétique relativement élevée parmi les sujets mariés dans les Laurentides, en Outaouais et au Témiscamingue (résultats non montrés ici, obtenus à partir des données ayant servi à la construction du tableau 7). Il en est de même pour les fondateurs mariés dans la région du Richelieu et les sujets mariés en Estrie, les fondateurs des Bois-Francs et les sujets de la Mauricie, ainsi que les fondateurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et les sujets de la Côte-Nord. Les fondateurs acadiens mariés dans la région de la Côte-du-Sud et dans la ville de Québec ont également contribué au pool génique d'un grand nombre de régions de l'est du Québec.

DISCUSSION

Après les pionniers venus directement de France aux XVII^e et XVIII^e siècles, les Acadiens représentent le deuxième groupe en importance parmi les ancêtres fondateurs de la population québécoise (Vézina *et al.*, 2006). Les résultats de cette étude ont montré que l'impact de la contribution des

fondateurs acadiens s'observe dans toutes les régions du Québec, mais à des degrés variables.

Près de 1 500 fondateurs acadiens ont été identifiés dans les généalogies utilisées dans le cadre de cette recherche. Ce nombre est sensiblement inférieur aux estimations effectuées dans quelques études antérieures, selon lesquelles entre 2 000 et 4 000 Acadiens se seraient établis en terre québécoise à la suite du Grand Dérangement (Roy, 1975; Hébert, 1979; Leblanc, 1983; Hébert, 1984). Selon des données fournies par le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, 3 520 immigrants d'origine ethnique acadienne ont été repérés par une présence attestée dans un acte d'état civil avant 1800. Plusieurs raisons peuvent expliquer la différence entre le nombre de fondateurs acadiens identifiés dans cette étude et les estimations antérieures. D'abord, les ancêtres retrouvés dans les généalogies sont, par définition, des individus qui ont laissé une descendance jusqu'à nos jours. Ainsi, les immigrants acadiens n'ayant pas eu de descendance ou dont les descendants se sont établis à l'extérieur du Québec ne peuvent avoir contribué au pool génique québécois contemporain. Par ailleurs, puisque les échantillons généalogiques ne couvrent évidemment pas la totalité des populations régionales, il est possible que certains fondateurs n'aient pas été retracés dans les généalogies reconstruites pour cette étude; le cas échéant et selon toute vraisemblance, il est fort peu probable que ces fondateurs non retracés aient eu une descendance nombreuse. Ainsi, on peut raisonnablement supposer que les fondateurs d'origine acadienne identifiés dans les 2 340 généalogies sont les plus importants en termes de contribution génétique à la population québécoise.

À peu près autant de femmes que d'hommes ont été identifiés parmi les fondateurs d'origine acadienne, ce qui suggère que l'immigration acadienne s'est effectuée en couples ou en réseaux familiaux. Les solidarités familiales et de provenance ont donc joué un rôle important dans l'installation des Acadiens sur le territoire québécois, mais d'autres facteurs sont également à considérer (Dickinson, 2003). Premièrement, les Acadiens ne pouvaient s'installer au-delà du territoire arpenté et concédé. De plus, les réfugiés arrivés avant la Conquête ont dû attendre, hébergés chez les habitants ou dans les campagnes environnantes, les modalités du traité de Paris pour décider de leur sort. Selon Hébert (1994), ceux-ci ont eu tendance à se fixer dans les environs de Trois-Rivières, région qui avait entretenu des liens avec l'Acadie, par l'entremise de certains religieux et groupes amérindiens. Cependant, selon ce que nous avons pu observer parmi les fondateurs acadiens identifiés dans les généalogies, il semble que plusieurs

réfugiés se soient mariés plus à l'est. De 1756 à 1763, on compte en effet 64 mariages de fondateurs acadiens dans l'est du Québec comparativement à 25 dans les régions du centre et 13 dans les régions de l'ouest (voir le tableau 7 pour la description de ces ensembles régionaux). À la suite du traité de Paris, le gouverneur Murray a donné des terres aux immigrants pour dynamiser la nouvelle colonie anglaise et certains seigneurs, dont ceux de L'Assomption, de Bécancour et de St-Denis, se sont davantage préoccupés du sort des Acadiens (Hébert, 1994). Dans le seul comté de L'Assomption, on a retrouvé le mariage de 66 fondateurs acadiens durant la période 1750-1774, soit près de 13 % de tous les mariages de fondateurs acadiens durant cette période (le comté de Bécancour arrive au second rang avec 9 %). D'autres déportés, de retour d'exil, se sont établis un peu plus à l'ouest, notamment dans la vallée du Richelieu. L'offre, la qualité et l'accessibilité des terres auraient influencé le choix de leur établissement. Dickinson (2003), qui a étudié l'implantation des Acadiens dans quatre paroisses de la vallée du Richelieu, suggère que malgré l'influence importante de la parenté, les nouveaux arrivants se sont établis prioritairement là où la terre était facile d'accès et de bonne qualité. Par ailleurs, Dickinson a aussi remarqué que les enfants nés après l'établissement de leurs parents avaient tendance à être plus sédentaires : les trois quarts de ces descendants sont en effet demeurés dans la même paroisse que leur famille proche, tandis que les autres se sont dirigés vers des paroisses à proximité, comme St-Hyacinthe. Nos résultats sur la segmentation géographique de la contribution génétique des fondateurs acadiens semblent confirmer cette tendance : les fondateurs mariés dans les régions de l'ouest ont contribué davantage au pool génique de ce groupe de régions, et il en est de même pour les régions du centre et de l'est.

La période où les fondateurs d'origine acadienne se sont mariés en plus grand nombre est celle qui englobe le Grand Dérangement (1750-1799). Cela appuie les faits historiques mentionnés plus haut à propos des deux grandes vagues d'immigration acadienne vers le Québec. On retrouve tout de même une part non négligeable de fondateurs (10 %) qui se sont mariés pendant le premier quart du XIX^e siècle; certains d'entre eux sont probablement des enfants d'immigrants acadiens. On trouve également quelques fondateurs acadiens mariés avant le Grand Dérangement; certains d'entre eux ont sans doute décidé de quitter l'Acadie après le traité d'Utrecht afin de demeurer sujets de la Couronne française. Les lieux de mariage des fondateurs acadiens se concentrent surtout dans les régions de l'est du Québec, mais on en retrouve aussi dans les régions du centre et de l'ouest. À partir des données du *Registre de Population du Québec Ancien*,

Dickinson (1994) a montré que les Acadiens étaient présents dans 96 des 120 paroisses de la vallée du Saint-Laurent entre 1755 et 1775. Les mariages de fondateurs acadiens identifiés dans les généalogies couvrent, pour la même période, 93 paroisses.

Parmi l'ensemble des fondateurs identifiés dans chaque corpus régional, la proportion des fondateurs acadiens varie entre 1 % (Rive-Nord-de-Montréal) et 37 % (Îles-de-la-Madeleine). Cependant, les résultats ont aussi révélé que plus de 45 % des généalogies de chaque région contiennent au moins un fondateur acadien. Cette proportion est généralement plus élevée dans les régions de l'est du Québec, où elle atteint dans quelques cas plus de 90 %. Aux Îles-de-la-Madeleine en particulier, tous les sujets ont au moins un ancêtre acadien, ce qui confirme l'importance de l'apport acadien dans cette petite région insulaire. En termes de contribution génétique, 86 % du pool génique madelinot est attribuable aux fondateurs acadiens, ce qui est nettement plus élevé que leur poids parmi l'ensemble des fondateurs. Ce résultat signifie que les fondateurs acadiens ont laissé une descendance plus nombreuse et mieux implantée dans cette région que celle des fondateurs d'autres origines. L'avantage de l'ancienneté ici n'est pas à négliger, les Acadiens ayant été les premiers colons à s'établir de façon permanente aux Îles-de-la-Madeleine. La contribution génétique des fondateurs acadiens aux pools géniques de la Gaspésie (24 %) et de la Côte-Nord (14 %) est aussi plus élevée que leur poids démographique respectif (11 % et 10 %). En moyenne, la part du pool génique des sujets de l'étude expliquée par les fondateurs acadiens est égale à 8,3 %. Rappelons toutefois que cette proportion n'est pas représentative de l'ensemble du Québec puisque la taille des échantillons régionaux n'est pas proportionnelle à leur poids démographique. Plusieurs régions de l'est, notamment les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie et la Côte-Nord, où l'importance des fondateurs acadiens est particulièrement élevée, sont surreprésentées. Selon l'étude de Vézina *et al.* (2006), environ 4 % du pool génique québécois serait d'origine acadienne.

En conclusion, il est clair que les Acadiens ont joué un rôle important dans le peuplement du Québec, surtout dans les régions de l'est. Rappelons que près d'un million de Québécois seraient « d'origine acadienne », selon le sondage effectué pour la Fédération acadienne du Québec (Lamon, 1988; Leblanc, 1988). Les résultats de la présente étude apportent certaines nuances et précisions à ce sujet. Il faut bien voir en effet que les origines ancestrales des Québécois sont, en fait, multiples. Ainsi, plusieurs « Acadiens » ont aussi des ancêtres français, anglais, irlandais, etc. Il faut tenir compte de cet apport d'autres origines lorsqu'il s'agit de quantifier et de distinguer les contribu-

tions génétiques respectives de différents groupes de fondateurs à la population contemporaine. Nos résultats nous permettent néanmoins d'affirmer que plus de la moitié des Québécois d'ascendance canadienne-française (soit autour de trois millions d'individus) ont au moins un ancêtre d'origine acadienne. Certaines questions importantes demeurent toutefois ouvertes. Par exemple, les origines françaises des Acadiens (région ou province d'origine des premiers immigrants en Acadie) et l'existence et la nature de liens familiaux pré-migratoires sont toujours mal connues. Il serait également opportun d'approfondir la question de l'intégration des descendants des Acadiens à la société québécoise et les conséquences génétiques de leurs comportements démographiques. En effet, les populations acadiennes ont déjà fait l'objet de plusieurs études génétiques en raison de leur structure et de leur histoire particulières (voir notamment Barbeau *et al.*, 1984; Smith *et al.*, 1992; Richter *et al.*, 1996; Marshall *et al.*, 1997; Savas *et al.*, 2002). Enfin, une comparaison des contributions différencielles régionales d'immigrants d'autres origines, comme les Irlandais et les Allemands par exemple, permettra de mieux saisir l'importance relative de la contribution acadienne au peuplement des diverses régions du Québec.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBEAU, A., M. Roy, M. SADIBELOUZ et M. A. WILENSKY. 1984. « Recessive ataxia in Acadians and Cajuns », *The Canadian Journal of Neurological Sciences*, 11 : 526-533.
- BOUCHARD, G. 2006. *Projet BALSAC : Rapport annuel 2005-2006*, Université du Québec à Chicoutimi, Projet BALSAC, 52 p.
- BOUCHARD, G., H. CHARBONNEAU, B. DESJARDINS, É. HEYER et M. TREMBLAY. 1995. « Mobilité géographique et stratification du pool génique canadien-français sous le Régime français », dans Y. LANDRY, J. A. DICKINSON, S. PASLEAU et C. DESAMA, *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII^e au XX^e siècle*. Louvain-la-Neuve, Éditions Académia : 51-59.
- BOUDREAU, D. 2001. *Dictionnaire généalogique des familles des Îles-de-la-Madeleine*. Sainte-Foy, Société de généalogie de Québec, 3 704 p.
- CAZES, M. H., et P. CAZES. 1996. « Comment mesurer la profondeur généalogique d'une ascendance? », *Population*, 51, 1 : 117-140.
- CHARBONNEAU, H. 1990. « Le caractère français des pionniers de la vallée laurentienne », *Cahiers québécois de démographie*, 19, 1 : 49-62.
- CHARBONNEAU, H., B. DESJARDINS, A. GUILLEMETTE, Y. LANDRY, J. LÉGARÉ et F. NAULT. 1987. *Naissance d'une population, les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Paris et Montréal, Institut national d'études démographiques et Presses de l'Université de Montréal, 232 p.

- CHARBONNEAU, H., B. DESJARDINS, J. LÉGARÉ et H. DENIS. 2000. « The population of the St-Lawrence Valley, 1608-1760 », dans M. R. HAINES, R. H. STECKEL *et al.* *A Population History of North America*. Cambridge, Cambridge University Press : 99-142.
- CONGRÈS MONDIAL ACADIEN. 1996. *L'Acadie en 2004, Actes des conférences et des tables rondes*. Moncton, Éditions d'Acadie, 690 p.
- COURVILLE, S. 2000. *Le Québec. Génèses et mutations du territoire : synthèse de géographie historique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 508 p.
- Cyberacadie.com. 2008. Liste de patronymes acadiens.
http://www.cyberacadie.com/acadie_noms_acadiens.htm.
- DAIGLE, J. 1993. *L'Acadie des maritimes, études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton, Université de Moncton, 908 p.
- DICKINSON, J. A. 1994. « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », *Études canadiennes/Canadian Studies*, 37 : 51-61.
- DICKINSON, J. A. 2003. « Réseaux familiaux, itinéraires migratoires et l'installation des Acadiens dans la vallée du Richelieu, 1760-1800 », dans C. DESSUREAULT, J. A. DICKINSON et J. GOY. *Famille et marché, XVI^e-XX^e siècles*. Québec, Septentrion : 217-229.
- GAGNON, A., et E. HEYER. 2001. « Fragmentation of the Quebec population genetic pool (Canada) : evidence from the genetic contribution of founders per region in the 17th and 18th centuries », *American Journal of Physical Anthropology*, 114, 1 : 30-41.
- GAGNON, A., H. VÉZINA, et B. BRAIS. 2001. « Histoire démographique et génétique du Québec », *Pour la Science*, 287 : 62-69.
- GRIFFITHS, N. 1997. *L'Acadie de 1686 à 1784, Contexte d'une histoire*. Moncton, Les Éditions d'Acadie, 134 p.
- HÉBERT, P. M. 1979. « L'établissement des Acadiens au Québec », *Revue d'ethnologie du Québec*, 5, 1 : 15-38.
- HÉBERT, P. M. 1984. « L'apport ethnique des Acadiens au Québec », *Gaspésie*, XXII, 4 : 30-41.
- HÉBERT, P. M. 1994. *Les Acadiens du Québec*. Montréal, Les Éditions de l'Écho, 480 p.
- HEYER, É., et M. TREMBLAY. 1995. « Variability of the genetic contribution of Quebec population founders associated to some deleterious genes », *The American Journal of Human Genetics*, 56 : 970-978.
- HOUDAILLE, J. 1980. « Quelques aspects de la démographie ancienne de l'Acadie », *Population*, 35, 3 : 581-602.
- JOMPHE, M., et B. CASGRAIN. 2000. *Base de données généalogiques RETRO : structure des données*. Chicoutimi, IREP, Programme de recherche en génétique des populations, Document n° I-C-181, 22 p.
- LAMON, G. 1988. « Semaine de l'Acadie du 26 au 29 octobre; près d'un million de Québécois sont d'origine acadienne », *La Presse*, mardi 25 octobre 1988, p. A10.

- LANDRY, N., et N. LANG. 2001. *Histoire de l'Acadie*. Québec, Septentrion, 335 p.
- LAROUCHE, J., et L. BERGERON. 1997. *Estimation des baptêmes, mariages, sépultures, Québec, 1800-1991*. Chicoutimi, Projet BALSAC, Document n° I-C-168, 68 p.
- LEBLANC, G. 1988. « La diaspora acadienne », *La Presse*, lundi 31 octobre 1988, p. B3.
- LEBLANC, R. A. 1983. « Les migrations acadiennes », dans D. R. LOUDER et E. WADDELL, (dirs) *Du continent perdu à l'archipel retrouvé, Le Québec et l'Amérique française*. Québec, Les Presses de l'Université Laval : 137-162.
- MARSHALL, J. D., M. D. LUDMAN, S. E. SHEA, S. R. SALISBURY, S. M. WILLI, R. G. LAROCHE, et P.M. NISHINA. 1997. « Genealogy, natural history, and phenotype of Alstrom syndrome in a large Acadian kindred and three additional families », *American Journal of Medical Genetics*, 73, 2 : 150-161.
- RICHTER, A., J. POIRIER, J. MERCIER, D. JULIEN, K. MORGAN, M. ROY, F. GOSSELIN, J. P. BOUCHARD, et S. MELANCON. 1996. « Friedreich ataxia in Acadian families from eastern Canada : Clinical diversity with conserved haplotypes ». *American Journal of Medical Genetics*, 64, 4 : 594-601.
- ROBERTS, D. F. 1968. « Genetic effects of population size reduction ». *Nature*, 220 : 1084-1088.
- ROY, R. 1975. *La croissance démographique en Acadie de 1671 à 1763*. Mémoire de maîtrise (démographie), Montréal, Université de Montréal, 152 p.
- SAVAS, S., B. FRISCHHERTZ, M. Z. PELIAS, M. A. BATZER, P. L. DEININGER, et B. KEATS. 2002. « The USH1C 216G→A mutation and the 9-repeat VNTR(t,t) allele are in complete linkage disequilibrium in the Acadian population », *Human Genetics*, 110, 1 : 95-97.
- SMITH, R. J., M. Z. PELIAS, S. P. DAIGER, B. KEATS, W. KIMBERLING, et J. F. HEJTMANCIK. 1992. « Clinical variability and genetic heterogeneity within the Acadian Usher population », *American Journal of Medical Genetics*, 43, 6 : 964-969.
- TREMBLAY, M., M. JOMPHE, et H. VÉZINA. 2001. « Comparaison des structures patronymiques et génétiques dans la population québécoise », dans G. BRUNET, P. DARLU et G. ZEI, *Le patronyme : histoire, anthropologie, société*. Paris, CNRS-Éditions : 367-389.
- VALLIÈRES, A., D. TURCOTTE, (dirs). 2004. *La présence acadienne dans la toponymie du Québec*. Québec, Commission de toponymie du Québec, 16 p.
- VÉZINA, H., M. TREMBLAY et L. HOUDE. 2005. « Mesures de l'apparentement biologique au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec, Canada), à partir de reconstitutions généalogiques », *Annales de démographie historique*, 2004-2 : 67-84.
- VÉZINA, H., M. TREMBLAY, B. DESJARDINS et L. HOUDE. 2006. « Origines et contributions génétiques des fondatrices et des fondateurs de la population québécoise », *Cahiers québécois de démographie*, 34, 2 : 235-258.
- WHITE, S. 1999. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes, 1636-1714*. Moncton, Centre d'études acadiennes / Université de Moncton, 1 614 p.

ABSTRACT

Josée BERGERON, Hélène VÉZINA, Louis HOUDE et Marc TREMBLAY

The contribution of Acadians to the peopling of Quebec regions

The Acadians are descendants of French immigrants who settled mainly in Nova Scotia and New Brunswick during the xviith century. In 1755, the British authorities ordered the deportation of Acadians who were then dispersed in France, England and the English colonies of America. It is estimated that between 2 000 and 4 000 Acadians settled in Quebec. The purpose of this study was to measure and characterize the impact of Acadian migration on the contemporary Quebec gene pool. Data was obtained from a genealogical corpus consisting of 2 340 ascensions. Place of origin of founding ancestors, frequency of their mention in the genealogies and their genetic contribution to the various regional populations of Quebec were analysed. Results show that, depending on the region, 46% to 100% of ascensions contain at least one Acadian ancestor. The contribution of Acadian founders is particularly high in the Îles-de-la-Madeleine region, where 86% of the gene pool is explained by Acadians. Gaspésie (27%) and Côte-Nord (14%) populations also display an important Acadian contribution.